

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Édition Quotidienne. Un An. 6 Mois. 3 Mois. 1 Mois. POUR LES ÉTATS-UNIS... \$12.00 \$6.00 \$3.00 \$1.00

Le Numéro



Cinq Sous

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Édition Hebdomadaire. Un An. 6 Mois. 3 Mois. 1 Mois. POUR LES ÉTATS-UNIS... \$3.00 \$1.50 \$1.00 75 cts

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE, LITTÉRATURE.

PRO ARIS ET FOCIS

SCIENCES, ARTS.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN 2 AOUT 1905

Fondé le 1er Septembre 1827

Journal Français Quotidien.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

NEW ORLEANS FREE PUBLICATION INQ. CO. LIMITED.

NEW ORLEANS: 323 rue de Chartres. Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS: 323 rue de Chartres. Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS: 323 rue de Chartres. Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS: 323 rue de Chartres. Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS: 323 rue de Chartres. Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS: 323 rue de Chartres. Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS: 323 rue de Chartres. Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS: 323 rue de Chartres. Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS: 323 rue de Chartres. Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS: 323 rue de Chartres. Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS: 323 rue de Chartres. Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS: 323 rue de Chartres. Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS: 323 rue de Chartres. Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS: 323 rue de Chartres. Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS: 323 rue de Chartres. Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS: 323 rue de Chartres. Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS: 323 rue de Chartres. Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS: 323 rue de Chartres. Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS: 323 rue de Chartres. Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS: 323 rue de Chartres. Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS: 323 rue de Chartres. Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS: 323 rue de Chartres. Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS: 323 rue de Chartres. Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS: 323 rue de Chartres. Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS: 323 rue de Chartres. Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS: 323 rue de Chartres. Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS: 323 rue de Chartres. Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS: 323 rue de Chartres. Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS: 323 rue de Chartres. Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS: 323 rue de Chartres. Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS: 323 rue de Chartres. Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS: 323 rue de Chartres. Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS: 323 rue de Chartres. Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS: 323 rue de Chartres. Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS: 323 rue de Chartres. Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS: 323 rue de Chartres. Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS: 323 rue de Chartres. Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS: 323 rue de Chartres. Entre Conti et Bienville.

aidé, et Gourdin, une basse à la voix puissante.

Les artistes femmes n'étaient pas moins acclamées. C'étaient Mme Marie Cabel et Marie Cico, deux exquis chanteuses légères; Girard, la mère de Mme Simon Girard, et Marie Belin, deux Du-gazon incomparables; Galli Mar-rié, un mezzo-soprano sans pa-reil; Mme Kevilly, une duègne qui, contre l'usage, en dépit de ses cinquante ans, était fort jolie et chantait à souhait.

Enfin c'était M. Gailhard qui, avant de présider avec la maë-trie que l'on sait aux destinées de l'Académie nationale de mu-sique, étonnait de sa belle voix de baryton les habitués enthou-siastes de l'Opéra-Comique.

Le régisseur du théâtre était à ce moment le père Victor, un type extraordinaire de "ronchon-neur" qui trouvait mauvais tout et tout le monde et qui n'eut ja-mais à se reprocher, durant sa longue existence, d'avoir, dans aucune circonstance, adressé un mot de félicitation à qui que ce fût.

Bien n'était plus divertissant que les abords de l'Opéra-Comi-que. Dans un petit débit de vins, sorte de cave encastrée dans le théâtre, le chef de clique s'ins-tallait dès cinq heures de l'après-midi devant un verre de vin qu'il faisait emplir au fur et à mesure qu'il le vidait, et recevait là les profanes qui rêvaient de faire partie de la clique.

N'était pas "romain" qui vou-lait.

Avant de confier une place de parterre à celui qui sollicitait cet honneur, le chef de clique s'as-surait et de la correction de sa toilette et de la solidité de ses mains.

Quand son examen lui avait semblé satisfaisant, le chef de cla-que invitait son solliciteur... à lui offrir une tournée.

En face le théâtre, à l'autre ex-tremité de la place Boieldieu, était le restaurant Adolphe, célèbre pour ses truffes sous la serviette et son homard à l'américaine.

Scribe et Auber s'y montraient souvent à dîner. C'est dans ce restaurant qu'Auber apprit un soir qu'un jeune chroniqueur lui avait fait la mauvaise plaisanterie de publier le matin même cette note laconique dans son journal: "On annonce la mort de M. Auber."

Le jeune chroniqueur avait par-mégarde ajouté un t, au nom du célèbre compositeur. Celui-ci, qui était très spirituel, prit aussitôt la plume et répondit au maladroit farceur: "Monseigneur, "Je me porte à ravir; d'ailleurs, vous devriez savoir que mon nom s'écrit sans t."

Tout le long des rues Favart et Marivaux, les marchands de co-co et les marchandes d'oranges assourdisaient la foule de leurs cris populaires.

Le restaurant Adolphe a dispa-ru après "infortune" faite; les marchands de coco et d'oranges ont déserté les abords des grands théâtres parisiens et Léon Achard est mort.

Il ne reste plus que de rares souvenirs de l'Opéra-Comique d'autrefois.

BISMARCK ET LE JAPON.

M. Otto de Gottberg, qui a sui-vi, comme correspondant de guerre, l'armée japonaise, publiée dans la presse allemande le récit sui-vant que lui a fait "une personna-lité des plus considérables de l'entourage du Mikado," person-nalité qu'il appelle le vicomte X... et qui fut diplomate en Europe. "La première fois, dit le vicomte, que je vis Bismarck, c'était à un dîner chez lui. Les rayons de la suspension éclairaient sa tête puissante, pendant que j'étais assis sur une chaise près de son grand fauteuil. Ses mains, longues et blanches, com-me des mains de femme, tenaient une longue pipe; et des nuages de fumée s'échappaient à inter-valles réguliers de sa moustache broussailleuse. Il me pria de lui parler de mon pays. Mon Dieu! qu'allais-je lui dire? Je me sentais si petit, en présence de ce colosse! Mais j'avais toujours une idée au cœur; je crus l'heure ve-nue de lui exposer mon plan. Je commençai donc par lui décrire la

réorganisation de notre armée, par lui rappeler les antiques ver-tus guerrières de nos soldats et le talent militaire qui est traditionnel chez nos souverains. Tout de sui-te je sentis que je touchais une corde qui trouvait en lui un écho. Il devint plus attentif et, entre deux bouffées, fit quelques com-mentaires et posa des questions. Je crus l'avoir amené au point que je voulais. Parlant alors de l'alliance franco-russe qui venait d'être conclue, je lui dis tout à coup: "Si Votre Excellence se décidait un jour à attaquer vers l'Ouest la grande porte de la Rus-sie, nous autres, Japonais, nous pourrions allumer un petit feu à la porte de derrière." Je m'ef-frayai d'abord de mon audace. Les lèvres de Bismarck laissèrent tomber la pipe, sa tête puissante s'inclina vers moi et ses grands yeux bleus, subitement agrandis encore, se posèrent sur les miens avec un regard sondeur. Notre entretien était fini. Je croyais avoir trop parlé et j'en étais inquiet lorsque, trois jours après, je reçus l'avis que le prince désirait me parler aux Affaires étrangères. Je m'y rendis; il me reçut brièvement et debout: "Vo-tre proposition m'a trotté dans la tête, me dit-il, cher vicomte. J'en ai parlé à nos attachés mili-taires. Ils partagent tous votre opinion sur la valeur de vos trou-pes. Retournez au Japon; rap-portez-moi un plan sérieusement étudié; nous pourrions nous en-tendre." Je partis. Mais quand je revins à Berlin, le prince de Bismarck n'était plus au pou-voir.

Scatlé, Wash., ter août—Le "Post Intelligencer" publie au-jourd'hui le texte des nouveaux traités d'émigration proposés par le gouvernement chinois.

Le document qui est une sub-stitution au dernier traité entre les deux gouvernements au sujet de l'exclusion du travail chinois des Etats-Unis, est soumis à l'examen de ce gouvernement.

Le jour de la signature du traité les travailleurs de chacun des deux pays seront exclus des pays qui ne sera pas les leurs.

Ces travailleurs sont les mi-neurs, les colporteurs, blanchis-seurs et pêcheurs qui saient le poisson ordinaire pour le com-merce local.

Les Américains ou Chinois qui ne sont pas des travailleurs ne tombent pas sous la restriction.

Le traité n'est pas rétroactif, des dispositions étant prises pour le rapatriement des travailleurs auxquels des certificats seront fournis.

Les travailleurs chinois dans des pays autres que l'Amérique, auront le droit de traverser les Etats-Unis en se soumettant aux règlements de la nation.

Etant donné que les posses-sions américaines diffèrent de l'Amérique proprement dite, les travailleurs chinois pourront être admis dans les Iles Hawaï, et les Philippines, comme sujets d'au-tres nations orientales.

Les sujets chinois autres que des travailleurs seront admis dans ce pays et pourront y résider

pourvu qu'ils soient munis de certificats.

Tous les sujets chinois qui dési-rent rentrer en Amérique avec des garanties convenables ne seront pas détenus ou emprisonnés.

Lorsque les fonctionnaires vou-dront s'enquérir des droits par lesquels les sujets chinois sont admis en Amérique ou des droits qui leur sont conférés par le traité, il sera permis auxdits sujets de s'assurer des représentants.

Le droit d'appel contre le dé-cret des fonctionnaires leur est accordé.

Les fonctionnaires auront le pouvoir de donner le droit de passage dans le pays aux Chinois qui ne seront pas autorisés à y entrer. Le Chinois ne sera pas molesté en Amérique tant qu'il observera la loi et il ne pourra pas être arrêté sans un mandat d'amener.

Les Chinois, à l'exception des travailleurs, qu'ils soient établis ou de passage, auront le privilège d'amener leurs familles dans ce pays s'ils présentent des certificats convenables.

Les Chinois ne peuvent pas devenir des citoyens; les Etats-Unis et la Chine ont le droit d'en-registrer Américains et Chinois dans leurs pays respectifs.

Des désagréments dans l'inter-prétation doivent être référés à La Haye ou à des arbitres élus avec la sanction des deux pays.

Le traité doit être observé pen-dant dix ans et son abrogation ne peut avoir lieu qu'après une an-née de notification.

La conférence de paix en Russie.

Sr-Petersbourg, ter août—Le "Rus", le "Novoe Vremya" et d'autres représentants de la paix russe conseillent aujourd'hui au peuple de prendre patience n attendant l'ouverture de la confé-rence de paix.

Le "Rus" dit: "M. Witte a reçu des instruc-tions précises, et il n'ignore pas quelles sont les demandes qui de-vront être considérées comme in-acceptables.

"Nous ignorons quelles seront les propositions du Japon. En at-tendant de les connaître prenons patience".

Dans une interview M. Nega-toff, attaché au ministère des af-faires étrangères, déclare que la Russie ne cherchera pas à exer-cer une pression sur les puis-sances pour chercher à amener le Japon à composition. La paix doit être directement réglée entre les deux pays intéressés.

Parlant des plénipotentiaires M. Negatoff s'est exprimé en ces ter-mes: "M. Witte est investi par l'em-pereur de pleins pouvoirs pour mener à bien les négociations. Il est le maître absolu des desti-nées du pays qui a pleine confian-ce en lui.

M. Witte connaît la limite des concessions que nous pouvons accorder; si le Japon dépasse cette limite les négociations se-ront rompues".

Le "Sviet" déclare que la Chi-ne n'a droit à aucune indemnité. La Russie ne payera pas le pri-vilège d'avoir répandu son sang dans un pays où elle a été appe-lée par les outrages des Boxers.

Le ministre de la Chine, M. Soueng, est arrivé à St-Peters-bourg. Il a eu aujourd'hui une confé-rence avec M. Hoo, le ministre de Chine en Russie.

Explosion d'une mine sous-marine.

Stockholm, ter août—Des ma-rins de l'escadre suédoise qui s'exerçaient à poser des mines sous-marines dans le chenal de Sandham, près de Stockholm, ont été surpris par l'explosion d'un des engins qui a tué sept hommes sur le coup et en a grièvement blessé huit.

Plan terminé.

St-Petersbourg, ter août—Le texte du nouveau traité commercial Franco-Russe est terminé. Les délégués partiront pour Pa-ris demain.

REMÈDE POUR LES FEMMES MALADES

ECRIEZ-NOUS LIBREMENT. Nous venons de découvrir un remède certain pour les femmes malades. Nous employons un corps de spécialistes pour malades de femmes, qui considèrent soigneusement votre cas et vous donneront un avis gratuit. N'hésitez pas à écrire nous aujourd'hui, donnant l'histoire complète de vos maux, et nous vous expliquerons simplement comment vous rétablir. Toute correspondance est absolument secrète, et la réponse vous est envoyée dans une enveloppe ordinaire, cachetée. Adresse: Ladies' Ad-vice Dept., THE CHATTANOOGA MEDICINE CO., Chattanooga, Tenn.

Aux Femmes Qui Souffrent

Voici un moyen sûr, certain et scientifique de vous soulager de toutes vos douleurs, de mettre de nouvelles roses à vos joues pâles, de donner un nouvel éclat à vos yeux ternes, de nouvelles forces à votre corps fatigué, une vitalité nouvelle à vos nerfs affaiblis. Prenez du

Vin de Cardui

Un Remède Certain pour les Maladies des Femmes

Ceci est un extrait médicinal pur, des alcoolides actifs de certaines plantes et herbes curatives, qui a une action particulière, spécifique, incitante, adoucissante sur les fonctions délicates et la constitution des femmes.

C'est le plus merveilleux médicament au monde pour les femmes malades et qui souffrent. Il vous rétablira promptement.

En vente dans toutes les pharmacies, au prix de \$1.00 la bouteille.

Traité d'Emigration.

Scatlé, Wash., ter août—Le "Post Intelligencer" publie au-jourd'hui le texte des nouveaux traités d'émigration proposés par le gouvernement chinois.

Le document qui est une sub-stitution au dernier traité entre les deux gouvernements au sujet de l'exclusion du travail chinois des Etats-Unis, est soumis à l'examen de ce gouvernement.

Le jour de la signature du traité les travailleurs de chacun des deux pays seront exclus des pays qui ne sera pas les leurs.

Ces travailleurs sont les mi-neurs, les colporteurs, blanchis-seurs et pêcheurs qui saient le poisson ordinaire pour le com-merce local.

Les Américains ou Chinois qui ne sont pas des travailleurs ne tombent pas sous la restriction.

Le traité n'est pas rétroactif, des dispositions étant prises pour le rapatriement des travailleurs auxquels des certificats seront fournis.

Les travailleurs chinois dans des pays autres que l'Amérique, auront le droit de traverser les Etats-Unis en se soumettant aux règlements de la nation.

Etant donné que les posses-sions américaines diffèrent de l'Amérique proprement dite, les travailleurs chinois pourront être admis dans les Iles Hawaï, et les Philippines, comme sujets d'au-tres nations orientales.

Les sujets chinois autres que des travailleurs seront admis dans ce pays et pourront y résider

pourvu qu'ils soient munis de certificats.

Tous les sujets chinois qui dési-rent rentrer en Amérique avec des garanties convenables ne seront pas détenus ou emprisonnés.

Lorsque les fonctionnaires vou-dront s'enquérir des droits par lesquels les sujets chinois sont admis en Amérique ou des droits qui leur sont conférés par le traité, il sera permis auxdits sujets de s'assurer des représentants.

Le droit d'appel contre le dé-cret des fonctionnaires leur est accordé.

Les fonctionnaires auront le pouvoir de donner le droit de passage dans le pays aux Chinois qui ne seront pas autorisés à y entrer. Le Chinois ne sera pas molesté en Amérique tant qu'il observera la loi et il ne pourra pas être arrêté sans un mandat d'amener.

Les Chinois, à l'exception des travailleurs, qu'ils soient établis ou de passage, auront le privilège d'amener leurs familles dans ce pays s'ils présentent des certificats convenables.

Les Chinois ne peuvent pas devenir des citoyens; les Etats-Unis et la Chine ont le droit d'en-registrer Américains et Chinois dans leurs pays respectifs.

Des désagréments dans l'inter-prétation doivent être référés à La Haye ou à des arbitres élus avec la sanction des deux pays.

Le traité doit être observé pen-dant dix ans et son abrogation ne peut avoir lieu qu'après une an-née de notification.

La conférence de paix en Russie.

Sr-Petersbourg, ter août—Le "Rus", le "Novoe Vremya" et d'autres représentants de la paix russe conseillent aujourd'hui au peuple de prendre patience n attendant l'ouverture de la confé-rence de paix.

Le "Rus" dit: "M. Witte a reçu des instruc-tions précises, et il n'ignore pas quelles sont les demandes qui de-vront être considérées comme in-acceptables.

"Nous ignorons quelles seront les propositions du Japon. En at-tendant de les connaître prenons patience".

Dans une interview M. Nega-toff, attaché au ministère des af-faires étrangères, déclare que la Russie ne cherchera pas à exer-cer une pression sur les puis-sances pour chercher à amener le Japon à composition. La paix doit être directement réglée entre les deux pays intéressés.

Parlant des plénipotentiaires M. Negatoff s'est exprimé en ces ter-mes: "M. Witte est investi par l'em-pereur de pleins pouvoirs pour mener à bien les négociations. Il est le maître absolu des desti-nées du pays qui a pleine confian-ce en lui.

M. Witte connaît la limite des concessions que nous pouvons accorder; si le Japon dépasse cette limite les négociations se-ront rompues".

Le "Sviet" déclare que la Chi-ne n'a droit à aucune indemnité. La Russie ne payera pas le pri-vilège d'avoir répandu son sang dans un pays où elle a été appe-lée par les outrages des Boxers.

Le ministre de la Chine, M. Soueng, est arrivé à St-Peters-bourg. Il a eu aujourd'hui une confé-rence avec M. Hoo, le ministre de Chine en Russie.

Explosion d'une mine sous-marine.

La quarantaine à New York.

New York, ter août—Presque tous les suspects qui étaient en ob-servation à l'île Hoffman ont été relâchés.

Les hommes d'équipage de va-peurs "El Sud" et "Seguranc" qui étaient détenus depuis cinq jours ont été libérés aujourd'hui.

Un chauffeur et un garçon de salle du "Seguranc" sont encore légèrement malades, mais leur état s'améliore.

A LA HAVANE.

La majorité des 51 passagers arrivés aujourd'hui par le vapeur de Tampa, Floride, sont des Cu-bains.

Vingt-sept d'entre eux ont été envoyés dans une maison d'ob-servation. Les autres ont été au-torisés à débarquer.

Le boycott des marchan-dises américaines.

Washington, ter août—Le dé-parterment d'Etat a reçu aujour-d'hui un câblogramme de M. Harris, consul américain à Naga-saki, Japon, annonçant que le boycott des produits américains par les marchands chinois s'étendait maintenant à Nagasaki. C'est la première ville du Japon à la-quelle se soit étendu le mouve-ment anti-américain.

Ce mouvement est du reste considéré de peu d'importance par le département d'Etat, les commerçants chinois à Nagasaki étant peu nombreux.

Incendie à St Joseph.

St Joseph, Mo., ter août—Le feu a éclaté ce matin, un peu après heures, dans les abattoirs de la maison Swift et Co.

Toutes les pompes de la ville furent appelées sur les lieux du sinistre.

Ce n'est qu'après 4 heures d'ef-forts constants que les pompiers parvinrent à se rendre maîtres du feu.

Les pertes matérielles qui sont importantes sont couvertes par des assurances.

TOUS LES JOURS

A 9:15h. A. M. et 7:10 h. P. M.

D'APRES LE TABLEAU REGULIER SANS INTERRUPTION ALLEGE LA QUARANTAINE. LES SUPERES TRAINS DE VITESSE DU

ILLINOIS CENTRAL R. R.

Traversant Memphis et tous les endroits populaires de récréation. EN VOICI QUELQUES-UNS DU NOMBRE.

TAUX SPECIAUX

BILLETS EN VENTE TOUS LES JOURS. Bons au retour jusqu'au 31 Octobre.

Table with 2 columns: City and Price. Chicago - \$33.00, St-Louis - \$26.00, Louisville - 27.25, Cincinnati - 30.00, Waukesha - 37.70, Mt. Clements - 41.55, Detroit - 40.50, Niagara Falls - 43.55, Orillia - 49.90, Cobourg - 49.75, Saratoga - 55.60, Denver - 45.35

ET BEAUCOUP D'AUTRES. PORTLAND, ORE. \$63.50, bon pour 90 jours. VENEZ NOUS VOIR. An sujet de l'avril de vos billets au Nord. Nous avons des renseignements sur toutes les villes prin-cipales, lesquels les renseignements les conditions des billets et d'autres détails pour faire connaître et qui prendront plaisir à vous les donner.

VEYEZ NOUS AU SUJET DE VOTRE VOYAGE. BUREAU DES BILLETS EN VILLE, 141 RUE ST CHARLES. PHONE MAIN 3615.